

L'ajournement

Monsieur le Président, je trouve que pareille décision contre-dit carrément nos discussions au comité et à la Chambre concernant le projet de loi C-15. La plus-value du travail de nos ouvriers et de nos ressources devrait normalement être réinvestie dans notre économie. À défaut de construire une raffinerie chez nous, la Falconbridge devrait au moins réembaucher les employés licenciés. D'une part, nous sommes les premiers à être pénalisés par les emplois qui nous échappent lorsqu'une société comme la Falconbridge expédie du minerai à demi traité à l'étranger, et d'autre part, nous lui avons permis de reporter 150 millions d'impôts fédéraux au cours des deux dernières années. Cette société n'a pas payé un sou d'impôt sur les sociétés l'année dernière et pas davantage l'année précédente. Je veux bien qu'on lui accorde de tels dégrèvements, mais il faudrait au moins que nous en tirions quelque avantage. Et qu'en est-il justement à ce propos?

Nous avons dit que la Falconbridge devrait construire une raffinerie dans le bassin de Sudbury. Elle répond en agrandissant sa raffinerie en Norvège. La société a dit qu'elle dépenserait 70 millions de dollars dans la région de Sudbury l'an prochain. Ce qu'elle n'a pas dit, c'est que cela comprend les salaires. Elle n'a pas dépensé un sou pour développer de nouvelles mines au cours des deux dernières années et cela donne une belle occasion au gouvernement. J'ai demandé au ministre d'intervenir. Je lui ai demandé de parler à la direction de Falconbridge pour lui faire comprendre qu'il est temps de dépenser les 41.5 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle raffinerie chez nous. Elle devrait coûter entre 125 et 147 millions de dollars et 41.5 millions représentent un bon premier versement. Nous pourrions envisager une participation fédérale et provinciale pour la construction de cette raffinerie dans la région de Sudbury. J'ai demandé au ministre d'intervenir et il m'a dit qu'il étudierait la question et en reparlerait.

• (1805)

M. Franck Oberle (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir répondre au député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Il a soulevé une question très intéressante, qui préoccupe tous les Canadiens, le fait que de temps à autre nous expédions des matières premières, après un premier traitement, dans d'autres parties du monde pour y être raffinées. Cela n'est pas propre à Falconbridge ou à l'industrie minière. Notre secteur forestier et d'autres secteurs primaires sont souvent accusés du même péché.

On doit immédiatement se demander pourquoi une société comme Falconbridge, qui s'est toujours comportée de façon exemplaire, veut construire une raffinerie en Norvège. Le député de Nickel Belt l'ignore peut-être, mais c'est que la société Inco avait mis au point un nouveau procédé de raffinage qui représentait le *nec plus ultra*—c'est d'ailleurs toujours le cas—et avait tous les brevets nord-américains. Pour raffiner ses minerais, Falconbridge devait donc, soit conclure une entente avec Inco soit construire une raffinerie ailleurs. C'est pourquoi elle a construit sa raffinerie en Norvège entre 1928 et 1930. Elle fonctionne depuis ce moment-là.

Il est vrai que la protection des brevets a cessé tout dernièrement et qu'il serait désormais possible à Falconbridge de construire une raffinerie au Canada. Cependant, le député représente le parti socialiste et je veux simplement lui rappeler ceci. C'est une chose de s'imposer ou de s'ingérer dans les décisions que prennent les grandes sociétés, comme le prescrit le NPD. Ce serait possible en restreignant l'exportation des ressources naturelles. En effet, c'est ce que nous faisons lorsque l'intérêt supérieur du pays est en cause, pour assurer la sécurité d'approvisionnement. Dans le secteur pétrolier, le gouvernement applique des règles très strictes à l'égard des exportations. Le député sait certainement qu'il n'y a pas de pénurie de nickel au Canada et qu'aucune raison de sécurité ne justifierait l'imposition de ces restrictions par le gouvernement. C'est une chose de prendre ces mesures, je le répète, mais c'en est une autre de vendre ces ressources.

Je tiens à rappeler au député que le Canada n'achète que 5.1 p. 100 de toute la production de Falconbridge, y compris certains produits de la République dominicaine. Le reste est vendu à travers le monde. Seulement 7.1 p. 100 des produits raffinés en Norvège se vendent au Canada. En outre, Falconbridge en tire de très importants avantages commerciaux puisque la production de la raffinerie de Norvège est vendue sur les marchés de la Communauté économique européenne sans restrictions commerciales. C'est un avantage certain.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre.

• (1810)

[Français]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE—A) LES MISES À PIED AU CN. B) LE TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS VIS-À-VIS DES EMPLOYÉS DU CN QUI POURRAIENT ÊTRE MUTÉS À VIA RAIL

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, le 26 février dernier, je demandais au ministre des Transports (M. Mazankowski) d'apporter une attention toute spéciale au fait que les employés du Canadien National seraient mutés à la compagnie VIA Rail, et que cette décision que le gouvernement progressiste conservateur venait d'annoncer de permettre à la compagnie VIA Rail de faire elle-même la réparation et l'entretien de ses wagons était de nature à causer beaucoup de souci à quelque 3,000 employés du rail au Canada. Et je demandais au ministre de nous donner l'assurance à la Chambre qu'aucun travailleur du Canadien National qui travaillait depuis plusieurs années, depuis sept, huit ans, soit directement ou indirectement pour VIA Rail, ne serait affecté par cette nouvelle décision du gouvernement. Or le ministre des Transports m'avait répondu à ce moment-là que les employés du CN qui seraient mutés à VIA Rail feraient l'objet d'une entente entre les parties et que les négociations étaient en cours. Et je le cite:

... je crois comprendre qu'elles se déroulent de façon fort satisfaisante.

Or, rappelant la responsabilité du gouvernement dans cette décision, j'avais demandé au ministre de jeter un œil de beaucoup plus près pour s'assurer que le tout se ferait sans créer des mises à pied. Et, je le cite à nouveau où il me disait:

... je le répète, les négociations entre VIA Rail et les syndicats concernés se déroulent fort bien. Je peux garantir au député qu'on parviendra à conclure un accord satisfaisant les deux parties concernées.